

## Présentation :

Ce numéro de notre revue, structuré autour de huit contributions, peut être appréhendé avec la problématique commune d'une double transition : i) de l'économie administrée vers l'économie de marché et ii) du changement de régime de croissance dans une économie ouverte.

La contribution de Richet met en évidence les modalités de cette transition, aidée par l'Union européenne, dans les pays de l'Europe centrale et orientale (PECO). La dynamique de l'économie algérienne sur longue période mise en évidence grâce à un jeu de projections et de modélisation (Bouklia) permet de saisir les grands défis qui attendent encore l'économie algérienne d'ici à 2030 pour réaliser cette transition. Les autres contributions (Boudi *et al.*, Tafer et Mokdad, Hadjou *et al.*, Ballache, Zehnati et Souileh), portant sur des thèmes plus circonscrits ou sectoriels (la faille alimentaire, la filière oléicole, l'agriculture biologique, l'économie informelle, le marché des soins et le capital humain) trouvent aussi ancrage dans cette problématique générale.

Au-delà d'une politique franchement orientée vers leur intégration dans l'UE, les PECO ont montré de réelles capacités à absorber les chocs systémiques, économiques et institutionnels de la transition vers l'économie de marché. En l'espace d'une quinzaine d'années seulement, ces économies ont opéré de profonds changements structurels qui leur permettent aujourd'hui de réagir comme de «*véritables économies de marché capables de soutenir la concurrence au sein de l'Europe élargie*» (Richet). Leur intégration et leur capacité d'absorption des chocs ne sont pas des phénomènes *ex nihilo*. Au côté de l'héritage industriel, de l'existence d'une industrie de base et de la qualification de la main d'œuvre, les réformes institutionnelles ont joué un rôle des plus importants.

La transformation structurelle, quel que soit le vecteur choisi, l'intégration à l'économie mondiale par les IDE ou la diversification, la restructuration des filières ou des marchés suppose «*que l'Etat soit préalablement engagé dans un processus de construction de capacités institutionnelles pré requises...*» (Bouklia).

En Algérie, les bons résultats macroéconomiques (excédents de la balance des paiements, réduction de l'endettement extérieur et public, fonds de régulation des recettes et réserves de changes importantes) ne

pourraient être maintenus à l'horizon 2030 faute d'un accompagnement de réformes structurelles pour atténuer la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures et rebâtir une macroéconomie reflétant davantage l'économie réelle. Les hypothèses généreuses, retenues par les projections (stabilité nominale du prix des hydrocarbures, élasticité revenu favorable des importations, taux de croissance de l'industrie manufacturière) et des cibles bien modestes (part de l'industrie manufacturière dans le PIB et part des exportations manufacturières dans les exportations totales) n'empêcheraient pas l'apparition d'importants déficits publics et extérieurs. Autrement dit, les réformes structurelles, reportées paradoxalement en raison de l'aisance macroéconomique, devraient s'accomplir sous la contrainte d'obstacles très sévères.

La mise en évidence de la dynamique de l'économie algérienne permet de relever des logiques paradoxantes : i) d'une part, une plus grande marge de manœuvre de l'Etat à l'égard de la rente pétrolière puisque la fiscalité ordinaire atteindrait 62% des ressources budgétaires en 2030 contre 30% seulement actuellement et ii) d'autre part, une contrainte globale des finances publiques qui se durcira nettement puisque le déficit public s'élèverait à 18,2% du PIB en 2030. L'insolvabilité des finances publiques serait manifeste ; le déficit primaire (déficit hors paiement des intérêts) de 17,5% du PIB à l'horizon 2030 met en bien en évidence l'insoutenabilité des politiques publiques et la nécessité d'entreprendre des changements fondamentaux concernant le régime de croissance sous peine d'accepter des ajustements récessionnistes dans un futur pas très lointain. Ce qui pose, dans toute sa dimension, la problématique de la «mue» de l'Etat «rentier» en Etat «développementiste», contraint par les ressources. Le «challenge» consiste à faire passer les hydrocarbures de secteur «boomier» à un «lagging sector» (en retard), soit inverser l'ordre des priorités sectorielles actuelles et faire en sorte que la croissance soit tirée par des secteurs autres que les hydrocarbures. Il s'agit tout simplement de changer de régime de croissance en ouvrant le champ économique pour impliquer tous les acteurs de la croissance (privés, publics, institutionnels et non institutionnels).

L'industrie semble occuper une place de choix dans la transformation structurelle (Boukha) et l'intégration à l'économie mondiale (Richet) via un de ses pôles dominants (l'Union Européenne).

L'Algérie devra accomplir des efforts colossaux pour parvenir à augmenter la contribution de son industrie manufacturière à 10% dans

le PIB à l'horizon 2030, soit à 2/3 de son niveau du début des années 1980 et bien en deçà de sa place dans les économies voisines et plus éloignée encore de la place qu'elle occupe dans les pays émergents. *«La profondeur de cette transformation structurelle de l'activité productive et la rapidité avec laquelle le secteur industriel doit émerger seront la première difficulté à laquelle sera confrontée une économie fortement dépendante des ressources naturelles comme l'Algérie au cours de son processus de diversification.»* (Bouklia)

L'agriculture, deuxième grand secteur de l'économie réelle, connaît, malgré les progrès réalisés, des retards dans les transformations structurelles. Les différentes contributions postulent que ces retards ont objectivement limité la croissance de l'agriculture et de sa capacité à réduire la «faille alimentaire» (Tafer et Mokdad) et à participer à la diversification de la production et des exportations (Boudi et al., Hadjou et al.).

La première contribution (Tafer et Mokdad) met en évidence grâce au concept de «faille alimentaire», mesure qui intègre les volumes produits et la structure de consommation, le gap entre la production agricole et les besoins en biens agricoles. Au-delà des contraintes à la hausse de la production, soulignées traditionnellement, trois autres facteurs sont mis en évidence. Le premier, institutionnel, est relatif au foncier. Le morcellement, la taille des exploitations et les transactions informelles se répercutent négativement sur la productivité du travail et élargissent par voie de conséquence la faille alimentaire. Le second est plutôt de type culturel et relève des habitudes de consommation anciennes et acquises. Un changement de celles-ci en respect avec les normes de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) permettrait d'obtenir une *«une régression nette de la faille alimentaire»*. En dernier lieu, la résorption des *«pertes et gaspillages le long des chaînes de production, de distribution et de consommation»* permettrait aussi de faire reculer la faille alimentaire.

Les exemples de la filière oléicole et de l'agriculture biologique mettent en évidence, à un niveau très fin, la nature des difficultés structurelles qui contraignent la compétitivité intérieure et extérieure des filières agroalimentaires. Cette filière a souffert, sur longue période, d'arbitrages favorables aux huiles concurrentes (graines oléagineuses : tournesol et soja). Les auteurs estiment que *«le rapport des prix à la consommation entre les huiles de graines oléagineuses et l'huile d'olive a été de 5 à 6 fois supérieures pour l'huile d'olive, alors que*

sur le marché mondial, ce rapport n'était en moyenne que de 2,2» (Boudi *et al.*). Le soutien apporté par l'Etat aux huiles concurrentes eut pour effet, à la fois, d'évincer relativement l'huile d'olive du panier de consommation de l'algérien tout en décourageant sa production.

La compétitivité extérieure de la filière oléicole accuse un retard important qui la prive de profiter des opportunités ouvertes (contingents d'exportations) par l'Accord d'Association avec l'Union Européenne. Le marché de l'huile d'olive est un marché sophistiqué, sensible davantage aux éléments de compétitivité «hors coût» tels que la différenciation, le goût, la référence régionale et culturelle, la spécificité... Les labels et normes imposés par les pays grands exportateurs sont de véritables barrières à l'entrée rendant de plus en plus complexes pour les nouveaux arrivants les stratégies de conquête de ce type de marché.

L'agriculture biologique (Hadjou *et al.*), sans peser significativement sur la dynamique globale de l'économie algérienne, souffre à peu près des mêmes insuffisances. Elle offre des opportunités de diversification des exportations du fait des avantages agro-climatiques et de la proximité d'un marché européen en expansion. La diversification par l'agriculture biologique économise les coûts de la découverte puisque les pratiques agricoles requises par cette activité sont très proches «*des pratiques locales et ancestrales*» et relativement très modestes en termes de changements par rapport aux cultures intensives et modernes. L'expérience de valorisation des dattes par les entreprises Biodattes et Bionoor pourrait être étendue à toute une gamme de produits : «*huile d'olive, olives, figes, oranges, clémentines, autres fruits, légumes, plantes médicinales, aromatiques...* » (Hadjou *et al.*).

Ces opportunités rencontrent encore des obstacles de type institutionnel (stratégie en la matière), organisationnel (défiance de la réglementation et de son application, transmission et de la vulgarisation de l'information, la normalisation, la certification, l'éti-quetage, le calibrage...) et relevant de l'insuffisance des liens entre la recherche et développement et le monde professionnel, soit tous les éléments qui relèvent de la construction institutionnelle du marché et pouvant doter les entreprises de véritables capacités concurrentielles, pré requises par la mondialisation.

L'exemple de l'agriculture biologique, proche des pratiques ancestrales, met bien en évidence que l'amont institutionnel figure comme un input indispensable à toute transformation structurelle. C'est le point de départ de tout. Son absence fait obstacle à tout. Le management du capital humain discuté (Souileh), même sur un échantillon limité de centres de recherche, est une approche originale du fait qu'elle place le problème à ce niveau. Cette contribution suggère un programme de motivation pour inciter les centres de recherche à plus d'invention et d'innovation et à plus de rapprochement avec le monde réel.

Le gap institutionnel se révèle aussi dans le secteur informel qui a connu une importante expansion avec les réformes économiques et le plan d'ajustement structurel. Loin d'être une simple réponse aux dysfonctionnements de l'économie administrée, il accompagne le développement de l'initiative privée dans un contexte institutionnellement non assaini encore. Peut-on croire encore qu'il constitue, comme à l'époque médiévale en Europe, un prélude au capitalisme ? La contribution de Bellache insère le secteur informel dans un processus de transition où se retrouvent combinés à la fois des *«des caractéristiques de l'économie administrée et de celles de l'économie de marché en construction»*.

Le marché des soins (Zehnati) offre une parfaite illustration : *«Elles (les cliniques privées) sont un véritable nœud de contrats (...) formels/informels, écrits et non écrits passés autour d'un plateau technique, objet de négociation entre les cliniques et les professionnels de santé de différents statuts. Le fonctionnement par réseau, filières,... rend difficile l'identification des frontières des cliniques privées.»* Pour autant, le secteur informel, se présentant sous forme pure et sous forme hybride, à de faibles relations avec le reste de l'économie. La faiblesse du capital humain et des revenus salariaux et non salariaux en font un *«secteur informel de subsistance»* (Bellache) ; ce qui soulève toute la problématique des politiques à son adresse pour organiser sa transition vers le secteur formel.

**Youcef Benabdallah**

Professeur en Sciences Economiques à l'ENSSEA,  
Directeur de Recherche Associé au CREAD.